



RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES

EXERCICE 2007

*Assemblée Plénière
du Vendredi 22 Décembre 2006*

Rapport AP/06.77

SOMMAIRE

A - LE RAPPORT INTRODUCTIF DU PRÉSIDENT	6
B - LES PRÉROGATIVES RÉGIONALES POUR 2007	11
I./ POURSUIVRE L'ACTION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE.....	12
I.1 - LA MISE EN ŒUVRE DU SCHEMA RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE (SRDE).....	12
I.2 - L'INDUSTRIE.....	13
I.3 - LE TOURISME.....	14
I.4 - L'ARTISANAT.....	14
I.5 - L'OPERATION DE RESTRUCTURATION DE L'APPAREIL COMMERCIAL.....	15
I.6 - LES DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES.....	15
I.6.1 - L'AIDE AUX CONSEILS.....	15
I.6.2 - L'IMMOBILIER D'ENTREPRISES.....	16
I.6.3 - LE SOUTIEN AU FRET.....	17
I.6.4 - LES OUTILS FINANCIERS.....	17
I.6.5 - LE MICRO CREDIT ET LES PRETS D'HONNEUR.....	17
II./ DÉVELOPPER LE CAPITAL HUMAIN PAR LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET L'APPRENTISSAGE.....	19
II.1 - LE PLAN RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT DES FORMATIONS (PRDF).....	20
II.2 - LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES JEUNES.....	22
II.2.1 - LE DISPOSITIF DE MOBILISATION INDIVIDUALISE (DMI).....	22
II.2.2 - LE DISPOSITIF MULTIFILIERE PREQUALIFIANT (DMPQ).....	22
II.2.3 - LE DISPOSITIF DE QUALIFICATION (DQ).....	23

II.3 - LA FORMATION CONTINUE SUPÉRIEURE	23
II.4 - LA FORMATION DES SALARIÉS	23
II.5 - LA FORMATION DES DEMANDEURS D'EMPLOI.....	24
II.6 - LES DISPOSITIFS DE FORMATION EN MOBILITÉ.....	25
II.7 - LE DISPOSITIF DE BOURSE AUX STAGIAIRES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE	25
II.8 - L'AFPA GUYANE	26
II.9 - L'APPRENTISSAGE	27
II.10 - LE SOUTIEN À DIVERSES ACTIONS RÉGIONALES	29
III./ GARANTIR LA FORMATION INITIALE POUR TOUS	30
III.1 - L'ACCROISSEMENT DES CAPACITÉS D'ACCUEIL.....	31
III.1.1 - LA CONSTRUCTION, LA REHABILITATION ET L'EXTENSION DES LYCEES.....	31
III.1.2 - LES TRAVAUX DE GROSSES REPARATIONS (TGR)	32
III.1.3 - L'EQUIPEMENT DES LYCEES	33
III.1.4 - LES DOTATIONS DE FONCTIONNEMENT DES LYCEES.....	33
III.1.5 - LES UNITES MODULAIRES A SAINT-GEORGES, IRACOUBO ET MARIPASOULA.....	34
III.2 - L'AMÉLIORATION DE L'ENVIRONNEMENT SCOLAIRE.....	34
III.2.1 - LE TRANSPORT.....	34
III.2.2 - L'HEBERGEMENT.....	35
III.2.3 - LA RESTAURATION.....	35
III.2.4 - LES DISPOSITIFS D'AIDE VARIES.....	35
IV./ STRUCTURER L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DANS L'ATTENTE DU PÔLE UNIVERSITAIRE	36
V./ L'AMÉNAGEMENT URBAIN : DE LA POLITIQUE DE LA VILLE À UNE POLITIQUE RÉGIONALE DE COHÉSION	38
V.1 - LES PROJETS DE RENOUVELLEMENT URBAIN (PRU)	38
V.2 - L'HABITAT.....	39

V.3 - LE CONTRAT URBAIN DE COHÉSION SOCIALE (CUCS).....	39
VI/ LES PRIORITÉS SANITAIRES ET SOCIALES RÉGIONALES.....	41
VI.1 - LA PÉRINATALITÉ.....	41
VI.2 - L'ÉDUCATION À LA SANTÉ.....	41
VI.3 - L'ACCOMPAGNEMENT ET L'HÉBERGEMENT DES MALADES.....	42
VI.4 - LE SÉMINAIRE RÉUNISSANT LES MÉTIERS DE LA SANTÉ.....	42
VI.5 - L'ACCOMPAGNEMENT DE L'ACTION DES ASSOCIATIONS DE LA SPHÈRE SANITAIRE ET SOCIALE.....	42
VI.6 - LA CONSTRUCTION DE L'INSTITUT DE FORMATION EN SOINS INFIRMIERS (I.F.S.I.).....	43
C - <u>LA CONTINUITÉ DES ACTIONS ENGAGÉES</u>.....	44
I/ LE DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS PRIMAIRES.....	45
I.1 - LA PÊCHE.....	45
I.2 - LES MINES.....	47
I.3 - LA FORÊT/BOIS.....	47
I.4 - L'AGRICULTURE.....	48
1.4.1 - LA STRUCTURATION EN FILIÈRE.....	49
1.4.2 - L'INSTALLATION DES JEUNES AGRICULTEURS.....	49
1.4.3 - L'AGROALIMENTAIRE, LA PROMOTION DES PRODUCTIONS GUYANAISES.....	50
II/ LA COOPÉRATION RÉGIONALE ET LES AFFAIRES EUROPÉENNES.....	51
II.1 - LA COOPÉRATION RÉGIONALE.....	51
II.2 - LES AFFAIRES EUROPÉENNES/RELATIONS AVEC LES R.U.P.	54
III/ LE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL.....	56
III.1 - LE DÉSENCLAVEMENT DES COMMUNES DE L'INTÉRIEUR.....	56
III.1.1 - LE DESENCLAVEMENT PAR VOIE ROUTIÈRE.....	56

III.1.2 - LA DESSERTÉ AÉRIENNE.....	57
III.2 - LES INFRASTRUCTURES FLUVIALES ET PORTUAIRES.....	58
III.2.1 - LE TRANSPORT FLUVIAL.....	58
III.2.2 - LES TRAVAUX PORTUAIRES.....	59
III.3 - LA PLANIFICATION ET LE DÉVELOPPEMENT LOCAL.....	59
III.3.1 - LA RÉVISION DU SCHEMA D'AMÉNAGEMENT RÉGIONAL (SAR).....	59
III.3.2 - LE DÉVELOPPEMENT DES COMMUNES DU MARONI ET DE L'OYAPOCK.....	60
III.3.3 - LE DISPOSITIF RÉGIONAL D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT LOCAL.....	60
III.4 - DÉSENCLEVER PAR LES NOUVELLES TECHNIQUES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (NTIC).....	61
III.4.1 - LA DIFFUSION DE L'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE.....	61
III.4.2 - LE PROJET DE SOCIÉTÉ DE L'INFORMATION DE GUYANE (PROSIG).....	62
III.4.3 - LE PROGRAMME RÉGIONAL D'ACTIONS INNOVATRICES (PRAI) « COMMUNAUTÉS GUYANAISES EN RÉSEAU ».....	63
III.4.4 - LA DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC « RÉSEAU RÉGIONAL DE COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES À HAUT DÉBIT ».....	65
III.4.5 - LE COMITÉ RÉGIONAL POUR L'INFORMATION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE (CRIES).....	66
IV./ L'ENVIRONNEMENT ET LA RECHERCHE.....	68
IV.1 - L'ENVIRONNEMENT.....	68
IV.1.1 - L'ÉNERGIE.....	68
IV.1.2 - L'EAU, L'ASSAINISSEMENT ET LES DÉCHETS.....	69
IV.1.3 - LES ESPACES NATURELS PROTÉGÉS.....	70
IV.1.4 - L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT.....	70
IV.2 - LA RECHERCHE.....	71
IV.3 - GUYANE TECHNOPOLE.....	72
IV.4 - LE DÉVELOPPEMENT DURABLE.....	73
IV.4.1 - LA JEUNESSE UN ATOUT POUR LA GUYANE.....	73

IV.4.2 - LA PRESERVATION ET LA VALORISATION DES RESSOURCES LOCALES.....	73
IV.4.3 - L'ACCES EQUITABLE AUX RESSOURCES LOCALES SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE.....	73
IV.4.4 - LE PROGRAMME FLUID.....	75
V./ AMÉLIORER LA QUALITÉ DE LA VIE DU CITOYEN.....	77
V.1 - LA CULTURE.....	77
V.2 - LE SPORT.....	80
V.3 - LA JEUNESSE ET LES LOISIRS.....	84
D - <u>LES RESSOURCES FONCTIONNELLES RÉGIONALES</u>.....	86
I./ LES RESSOURCES HUMAINES.....	87
I.1 - LA POLITIQUE DE RECRUTEMENT.....	87
I.2 - LA GESTION DES CARRIÈRES.....	88
I.3 - LA POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION.....	88
I.4 - LA POLITIQUE DE FORMATION.....	89
I.5 - LA POLITIQUE SOCIALE.....	89
II./ LES FONDS STRUCTURELS : LA CLÔTURE DU DOCUP ACTUEL 2000-2006 ET LA MISE EN ŒUVRE DES NOUVEAUX PROGRAMMES OPERATIONNELS 2007-2013.....	91
II.1 - LE PLAN DE COMMUNICATION SUR LES PROGRAMMES EUROPÉENS.....	91
II.2 - L'ANIMATION ET L'ACCOMPAGNEMENT DES PROGRAMMES EUROPÉENS.....	93
II.3 - LE DÉVELOPPEMENT DES SERVICES DE PROXIMITÉ.....	94
II.4 - LE PROGRAMME RÉGIONAL DE VALORISATION DES RESSOURCES LOCALES.....	95
II.5 - LE PROGRAMME LEADER+ EST GUYANE.....	96



LE RAPPORT
INTRODUCTIF DU
PRÉSIDENT



LE RAPPORT INTRODUCTIF DU PRÉSIDENT

Mes Chers Collègues,

L'année 2007 est, en effet, celle des élections présidentielles et législatives qui doivent modifier le paysage politique français et engager, nous l'espérons, de nouveaux rapports avec le nouvel exécutif de la France.

C'est aussi la fin d'une période, celle de la 4^{ème} programmation nationale et européenne au titre du DOCUP et du Contrat de Plan ÉTAT/RÉGION.

Au terme du programme 2000-2006, nous aurons tracé 23 ans de vie de la Collectivité Régionale et surtout 23 ans d'existence économique, sociale et éducative, sanitaire de notre nation guyanaise.

Cette idée de nation, dont nous devons nous prévaloir aujourd'hui doit fonder notre socle identitaire, car notre peuple, dans ces différentes composantes, en a tous les attributs.

Nous devons rejeter avec force le concept de domien, catégorie teintée de néo-colonialisme, dans lequel on veut nous enfermer, pour valoriser notre réalité géographique guyanaise, sud-américaine, et caraïbéenne. Nous ne sommes pas de l'autre côté de la mer, et notre intérêt est d'exister par nous-mêmes et pour nous-mêmes, selon vos intérêts propres.

L'année 2007 est donc à bien des égards une année de transition, celle au cours de laquelle nous devons nous donner un nouveau cap, face aux cinq défis auxquels la Guyane sera confrontée au cours des prochaines années :

- Le défi de la réforme statutaire ;
- Le défi du développement économique ;
- Le défi du développement de l'aménagement du territoire ;
- Le défi de la bataille de l'emploi ;

➤ Le défi de la maîtrise de notre démographie.

Les conditions de ce changement de cap peuvent être réunies, si nous avons la volonté et le courage politique d'être rassemblé autour d'un débat, d'une réflexion associant la classe politique, la société civile, les socio professionnels sur notre vision de l'avenir de la Guyane, et sur notre projet de société.

Ce changement est impératif, si nous voulons éviter cette fracture généralisée que la prospective financière fait ressortir pour 2011, car il apparaît qu'en raison de l'évolution de la courbe de notre croissance démographique, toutes les collectivités confondues devront faire face à la carence des ressources nécessaires pour satisfaire les besoins élémentaires d'une population qui dépassera le chiffre de 300.000 habitants.

Gérer, c'est prévoir. Notre responsabilité, c'est d'agir pour sortir la Guyane de son sous-développement, pour créer les conditions propices à son développement dans un cadre politique rénové, moderne, d'être une nation fière d'elle-même face aux conservatismes qui nous conduisent immédiatement à la régression.

Force, en effet, est de constater qu'au plan de son impact sur le développement de la Guyane et sur l'aménagement de son territoire, la programmation des crédits publics et des fonds structurels depuis plus de 20 ans n'a pas emporté d'effets significatifs à même d'amorcer un décollage économique durable profitable à l'ensemble de notre population. Et ce ne sont pas les crédits estimés à 800 millions d'euros au titre de la prochaine programmation des fonds européens et du CPER, qui suffiront à couvrir nos besoins pour la période 2007-2013 que nous avons estimés à près de 2,1 milliards d'euros.

Aussi, la Collectivité Régionale inscrira son action dans la poursuite de la stratégie amorcée en 2006 à travers notamment la mise en œuvre de son Schéma Régional de Développement Économique et le soutien à l'offre de logements. Cette démarche devrait à moyen terme permettre de dynamiser les ressources fiscales de l'ensemble des collectivités territoriales guyanaises.

Ces ressources nouvelles attendues demeurent néanmoins très insuffisantes pour résorber le retard en équipements structurels de la Guyane et ne sont pas susceptibles de couvrir à elles seules le financement des infrastructures liées à l'envolée démographique de notre Région.

C'est la raison pour laquelle, je proposerais la tenue, en 2007, des Assises de la Fiscalité afin d'ouvrir un débat au plan local sur cette question, qui engagent l'avenir des collectivités territoriales en Guyane.

Le débat d'orientations budgétaires s'inscrit dans la logique et la continuité des mandats que vous m'avez confiés lors de la séance plénière du 6 Novembre 2006, et place l'élaboration de notre budget sous une triple contrainte :

- le financement de nos interventions économiques à un niveau permettant de soutenir l'activité des entreprises, et notamment celle de la commande publique ;
- le financement de notre contribution à la programmation de la dernière tranche du DOCUP et du CPER de la période actuelle, sur nos fonds propres, en raison de l'épuisement des fonds structurels, afin d'achever la période transitoire et faire la jonction avec la nouvelle programmation. À cet égard, le Plan Guyane, que l'on a annoncé, reste pour nous du domaine du virtuel, car les crédits d'un montant 5,9 millions prévus pour l'éducation n'ont pas fait, à ce stade, l'objet d'une notification permettant leur inscription au budget régional pour 2007 ;
- notre souci de dégager des manœuvres financières dans un contexte de stagnation de nos recettes, d'accroissement de nos charges liées notamment au transfert des TOS, afin d'afficher un niveau significatif de contribution de la Région au financement des prochaines programmations.

La prospective financière 2007-2013 qui vous a été présentée récemment en Assemblée Plénière confirme, s'il en était besoin, le contexte difficile dans lequel s'inscrit notre budget 2007 et au-delà, l'équilibre complexe de la programmation budgétaire de la Collectivité Régionale sur les six prochaines années.

Mes Chers Collègues,

Ce budget 2007 s'annonce donc comme le budget de la transition avec en perspective la volonté d'une issue favorable aux négociations que nous allons devoir mener avec l'État pour la nécessaire prise en compte financière des besoins de nos compatriotes sur la période 2007-2013.

Je vous demande de bien vouloir en débattre.


Le Président de Région
Antoine KARAM